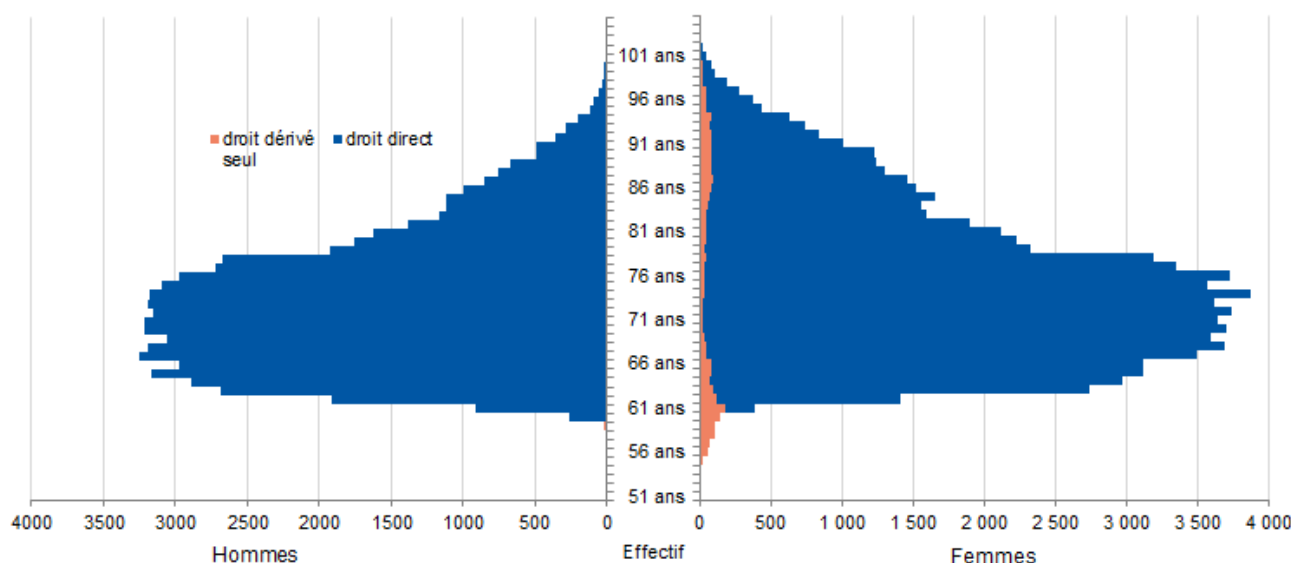


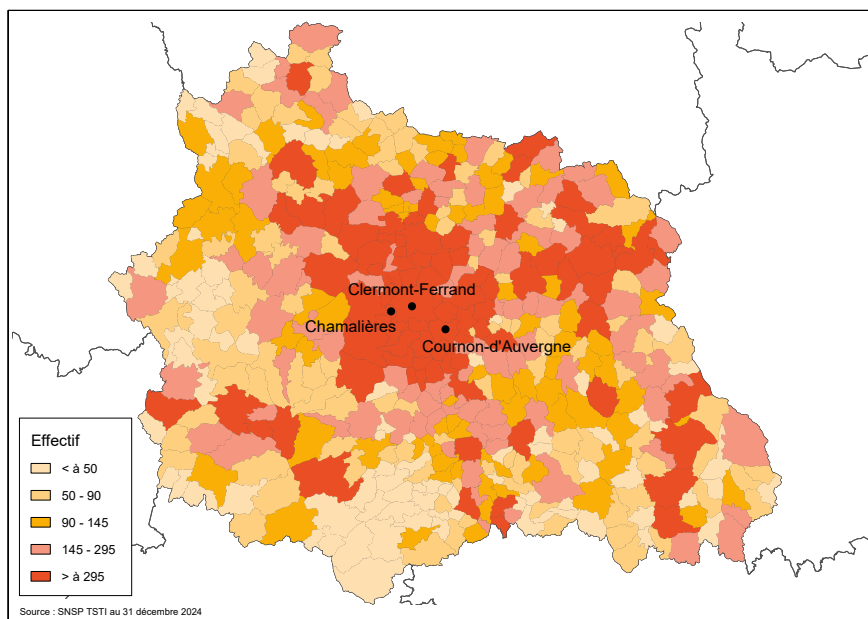
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	3 324	5 013	8 337
Droits directs (retraites personnelles)	3 037	3 457	6 494
Droits dérivés (retraites de réversion)	287	1 556	1 843
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	272	301	573
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	955	350	1 305
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	63,0 ans	63,8 ans	63,4 ans
Droits dérivés	76,6 ans	75,8 ans	75,9 ans
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	67 708	84 732	152 440
Retraités percevant un droit direct seul	65 100	61 375	126 475
Retraités percevant un droit dérivé seul	336	2 857	3 193
Retraités percevant les deux à la fois	2 272	20 500	22 772
Minimum vieillesse ⁽²⁾	3,1%	3,5%	3,3%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	19 652	7 053	26 705
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,7 ans	75,6 ans	74,8 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	1 007 €	785 €	884 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	17,7%	45,2%	32,8%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Clermont-Ferrand			
Nombre total de retraités	10 083	14 421	24 504
Retraités percevant un droit direct seul	9 718	10 405	20 123
Retraités percevant un droit dérivé seul	28	457	485
Retraités percevant les deux à la fois	337	3 559	3 896
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,8%	6,6%	7,1%
Cournon-d'Auvergne			
Nombre total de retraités	2 266	3 084	5 350
Retraités percevant un droit direct seul	2 192	2 292	4 484
Retraités percevant un droit dérivé seul	3	86	89
Retraités percevant les deux à la fois	71	706	777
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	1,6%	2,7%	2,2%
Chamalières			
Nombre total de retraités	1 788	2 849	4 637
Retraités percevant un droit direct seul	1 755	2 203	3 958
Retraités percevant un droit dérivé seul	6	79	85
Retraités percevant les deux à la fois	27	567	594
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,1%	3,0%	3,0%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr